

5^o. Journal du Lot 5^o.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

3 mois 6 mois 1 an
LOT et Départ. limitrophes 3 fr. 5 fr. 9 fr.
Autres départements 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédact. en chef

Les annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
 RÉCLAMES (" " " ")..... 75 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages III). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigé. — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N^o 357

LA SITUATION

Le départ du Kabin. Méfions-nous de la comédie qui commence. Avec ou sans Guillaume l'Allemagne doit payer. L'Europe s'écarte des Germains! — Un beau geste à réaliser. — Le dénouement.

Henri Lorin publie, dans la *Démocratie Nouvelle*, un excellent article sur le Bandit qui s'effondre sous l'exécration universelle. Quelques passages seront lus avec intérêt :

« L'empereur Guillaume a abdiqué. N'honorons pas ce geste d'un hommage dont il n'est pas digne, car il n'est qu'un reflexe de la victoire militaire des Allemands. Le kaiser incarnait, dans son arrogance la plus altière, dans son ambition plus effrénée, l'esprit prussien ; il était le souverain puissant, glorieux en plusieurs sens du mot, d'une Allemagne qui s'était asservie à n'être qu'une Prusse agrandie ; il tombé sous le même coup qui a brisé à mort les armées de cette odieuse Allemagne impérialiste.

Empereur et roi d'un peuple élevé tout entier pour assouvir, à travers le monde, un appétit formidable, il déchaînait la passion dont il était lui-même à la fois le stimulant et l'expression. Nous le voyons tomber avec plaisir, parce que c'est là une revanche de la justice, mais la revanche est très incomplète ; il reste à pourvoir, quelle que soit demain la forme politique qu'adopte l'Allemagne, à toutes les réparations que commande le droit. Le chancelier Max de Bade avait fait annoncer hier sa démission et l'on annonce que ce représentant très authentique de l'Allemagne prussienne confierait sa succession à un socialiste de marque. Ebert, celui qui présidait le 15 octobre 1917, le congrès de Wursbourg affirma la nécessité pour les socialistes de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. Le procédé ressemble à celui des contrefacteurs de Hambourg, collant des étiquettes françaises sur des vins de leur fabrication ; l'Allemagne « impériale et démocratique » du prince de Bade, avec ou sans Guillaume II, n'est pas celle en qui l'Europe civilisée pourra mettre sa foi ; les Wittelsbach de Bavière ont dis-

paru, puis les Hohenzollern de Prusse ; d'autres peut-être suivront la file ; il reste, jusqu'à parfait paiement, l'Allemagne qui honorerait en eux les chefs du butin, et ne les jette aux gémonies que parce qu'ils sont vaincus.

Nous nous apercevons aujourd'hui que l'empire allemand n'a rien créé, rien ajouté de durable au patrimoine commun de l'humanité ; la parenthèse ouverte à Versailles, en 1871, par l'avènement de Guillaume I^{er}, est close aujourd'hui par l'effondrement d'un régime qui fut inférieur à son exceptionnelle fortune. Le châtement que le kaiser ressent dans son orgueil doit être effroyable ; l'homme est atteint, avec le souverain, dans sa dynastie comme dans sa personne. C'est encore trop peu, en regard des millions de vies fauchées parce que tout un peuple avait été élevé dans une ivresse meurtrière de domination, et que le chef de ce peuple qui, quoi qu'il ait balbutié naguère avait précisément voulu cela. »

Les banques de Berlin ont suspendu leurs paiements. — Le mark a perdu 9 points en une seule séance à Genève, il ne vaut plus que 60 fr. (plus de 50 0/0 de perte !...). — Marghiloman a dû démissionner, la Roumanie a constitué un ministère franchement ententophile. — Les Neutres se séparent des Boches, les uns après les autres rappellent leur chargé d'affaires à Petrograd,voilà quelques-unes des nouvelles que nous donnent les journaux. Cela parle suffisamment à l'imagination ; il est inutile de commenter. L'Allemagne s'effondre. Personne ne veut plus de rapports avec le Boche exécré ou avec son complice Lénine !

L'ère du règlement de peuple à peuple s'ouvre.

L'Alsacien-Lorrain de Paris publie quelques lignes qui auront l'approbation de tous les Français :

« Celui qui, en 1871, refusa d'admettre le démembrement de l'Alsace-Lorraine et vota pour « la guerre à outrance » ne saurait accepter au nom du gouvernement, dont il est aujourd'hui le chef, une paix qui ne rendrait pas l'Alsace-Lorraine à la France.

L'Alsace-Lorraine se devra à elle-même, pour affirmer solennellement à la fois, son immense joie de redevenir française et sa profonde reconnaissance pour l'homme d'Etat qui sut si bien incarner en des heures difficiles « la revendication éternelle », de faire du der-

nier survivant des protestataires de l'Assemblée de Bordeaux, qui aura été aussi son libérateur, le premier de ses élus à la Chambre française ! »

Touchante attention que mérite bien le grand citoyen qui, avec Foch et ses immortels poilus, a sauvé la France.

Vil et pleutre, Guillaume, chassé par son peuple, s'est enfui en Hollande. Cet homme qui a fait tuer des millions de soldats n'a même pas eu le courage de mourir en beauté. A l'heure actuelle, il sue la peur dans un coin ignoré. Lamentable fin d'un Bandit qui réunissait en lui tous les défauts de sa race !...

Le dénouement est proche. Il se peut que le délai de 72 heures soit allongé par suite des événements allemands, mais la capitulation ennemie est une chose inéluctable à très bref délai. L'armée boche ne se bat plus, elle fuit ou se rend. Nos soldats progressent en capturant un matériel invraisemblable.

La signature est nécessairement imminente pour éviter l'invasion de l'Allemagne.

Les Alliés en sont au dernier quart d'heure d'attente.

Mais un fait est certain : la guerre est finie, l'expiation commence.

A. C.

Les « dénationalisations » en Alsace-Lorraine

En se servant des articles 26 et 27 de la loi Delbrück, le gouvernement allemand, par une ordonnance impériale du 1^{er} février 1916, somma tous les Allemands séjournant en pays étranger qui, jusqu'au 1^{er} juillet 1914, avaient leur domicile ou leur résidence habituelle en Alsace-Lorraine de rentrer immédiatement en Allemagne, sous peine de perdre leur nationalité allemande et de voir leurs biens liquidés au même titre que les propriétés étrangères.

A l'aide de cette législation, le ministère de l'Intérieur d'Alsace-Lorraine a prononcé plus de 8.000 « dénationalisations ».

Devant ce chiffre, énorme, les députés Haegy, Phumann, Hauss et Vindeck ont adressé au début de juin une question au chancelier demandant « si les injonctions de rentrer en Allemagne ont été prononcées dans les formes requises, et si, même, il est certain que ces injonctions soient parvenues à la connaissance des Alsaciens-Lorrains visés par l'ordonnance du 1^{er} février 1916 ? »

En même temps, les signataires de la question attirèrent l'attention du chancelier sur le cas de nombreux vieillards, femmes et enfants qui s'étaient réfugiés en Suisse pour fuir la zone de guerre.

Après un silence de plus de deux mois, le chancelier vient d'adresser une réponse. Celle-ci est naturellement telle qu'on pouvait la prévoir.

Pour le comte Hertling, non seulement toutes les formes ont été soigneusement observées, mais encore « la dénationalisation n'a été prononcée que si l'intéressé lui-même l'a provoquée « en ayant » quitté l'Alsace-Lorraine au moment de la retraite des troupes françaises, « ou en ayant fait cause commune avec l'ennemi ».

Nous ne savons pas si les députés du Reichstag se contenteront de cette explication.

Pour nous, elle ne nous suffit pas, et nous demandons au comte Hertling pourquoi l'injonction de rentrer au pays et la dénationalisation qui a frappé les récalcitrants n'ont visé que les seuls Alsaciens-Lorrains?

La retraite allemande se précipite

Aux dernières nouvelles, on apprend que les armées ennemies battent en retraite à vive allure, sans qu'on puisse parler de débâcle. La quantité de matériel capturé est considérable.

En Belgique, le centre progresse vers Chimay dont les troupes sont peu éloignées. La poursuite continue.

La délivrance du territoire

Entre le nord de Maubeuge et la mer, il n'y a plus un centimètre de territoire français occupé par l'ennemi.

Aveu à retenir

Voici un aveu intéressant de la « Deutsche Tageszeitung », journal pan-germaniste :

« En comprenant et en admettant comme il le fait les principes du président Wilson, le gouvernement allemand reconnaît que l'Allemagne a été l'agresseur. »

La réunion des parlementaires

Les parlementaires boches ont été conduits au château de Francport, situé aux confins de la forêt de Laigue, tout près de Choisy-au-Bac.

La réunion avec le maréchal Foch a eu lieu dans le train spécial du maréchal : le train était arrêté en pleine forêt de Compiègne.

Le Kaiser s'est enfui

Dès qu'il eut signé son abdication, Guillaume se préoccupa de mettre sa personne à l'abri. Dimanche, aux premières heures du jour, une puissante automobile franchissait la frontière belge-hollandaise à une dizaine de kilomètres au nord de Visé et gagnait Eijsden. Cette auto emportait l'ex-kaiser, venant de Spa.

A Eijsden, Guillaume II monta immédiatement dans un train spécial hollandais qui l'attendait. Quelques minutes plus tard, le convoi s'ébranla.

On ignore encore où il s'est réfugié.

Krupp et sa femme arrêtés

Une dépêche d'Amsterdam aux journaux annonce que des ouvriers arrivés par train spécial à Zoventar, en Hollande, disent que la révolution règne à Essen et que Krupp et sa femme ont été arrêtés.

200.000 déserteurs à Berlin

Une dépêche de Copenhague à l'agence Exchange, datée du 8, dit qu'il y a maintenant à Berlin 200.000 déserteurs.

Un autre abdique

Les « Basler Nachrichten » publient une dépêche de Romanshorn (frontière suisse) annonçant que le roi de Wurtemberg a abdiqué.

L'heure du châtement

Au banquet du lord-maire, M. Llyod George a prononcé un important discours dans lequel il a déclaré que l'heure de la justice avait sonné et que tous les crimes commis seront châtiés.

Nous ne voulons pas un seul mètre du sol allemand, a-t-il dit. Nous n'allons pas commettre l'acte de folie de 1871, le crime pour lequel l'Allemagne subit un châtement désastreux. Mais quatre années et demie d'horreurs, des millions des meilleurs jeunes gens de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Russie, un grand nombre de l'Amérique tués, des millions d'autres mutilés, un nombre incalculable d'hommes, de femmes jetées dans le désespoir, le pays qui fut cause de tout cela, doit accepter un règlement de comptes sévère. L'heure du jugement est arrivée !

Paris ne craint plus les Gothas

La préfecture de la Seine annonce qu'à la suite d'instructions qui viennent d'être données par l'autorité militaire, le débilement des becs de gaz commence aujourd'hui même dans tous les quartiers de Paris.

La Saxe aussi ne veut plus de son roi

Dans la population ouvrière de Saxe on organise un mouvement très fort pour obliger le roi Frédéric-Auguste de Saxe à abdiquer. Il est possible que ce mouvement révolutionnaire produise à très brève échéance des changements profonds en Saxe.

Sur le front italien

(Officiel). — Nos troupes avancent vers le Brenner dans la vallée de l'Isar-go. Elles ont occupé Toblach, dans Pusteria, et avancent vers l'est, dans la Vénétie Julienne.

L'EMPRUNT de la LIBÉRATION

Le Maréchal FOCH vous demande de souscrire.

Si chacun doit être prêt à sacrifier sa vie pour le salut du pays menacé, un Français peut-il refuser un prêt à la Patrie victorieuse !

Chronique locale

Citation à l'ordre de la division

Le général commandant la 1^e division de l'armée française d'Orient cite à l'ordre de la division, notre compatriote Cayrel Raoul, lieutenant au 1^{er} bataillon de Tirailleurs Sénégalais.

Officier courageux, ayant de l'entrain et du coup d'œil ; déjà blessé gravement au début de la campagne ; a parfaitement conduit sa compagnie sous le feu, en donnant à tous le meilleur exemple.

LA VICTOIRE

Cahors en fête

La nouvelle que l'armistice était signé a été connue officiellement à Cahors, à 11 h. 1/2. La joie fut immense parmi la population.

Mais, dès 13 heures, lorsque les cloches sonnèrent, lorsque les bombes éclatèrent pour annoncer que la Victoire était définitive, que la France et ses Alliés avaient eu, comme nous l'avons toujours dit dans ces colonnes, raison, par la force, des Boches, et de leurs complices, l'enthousiasme ne connut plus de bornes.

Aussitôt, la Diane Cadurcienne fut mobilisée avec à propos MM. Caumer et Lacoste : la jeune et belle fanfare, encadrée par les Boys-Scouts, que conduisait leur chef, M. Pinaud, professeur de gymnastique au lycée Gambetta, parcourait les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés de victoire.

Partout, sur leur parcours, la foule énorme qui se pressait, applaudissait.

La joie, en ville, était inexprimable : les gens s'abordaient, se serraient les mains, s'embrassaient avec effusion. C'est la Victoire !

Devant le monument Gambetta, l'Hôtel de Ville, dans la cour de la Préfecture, devant l'Hôpital, à la Gare, devant les immenses des adjoints au maire de Cahors, et devant la Dépêche, la Diane se fit entendre.

Mais c'est avec une émotion bien vive qu'au Journal du Lot, nous avons reçu et accueilli ces braves amis qui ont bien voulu nous associer dans leur beau témoignage de sympathie.

Dans la cour de l'imprimerie, au milieu d'une foule considérable, la Diane Cadurcienne a, par trois fois, fait entendre les accents joyeux des clairons annonçant la victoire.

En termes empreints d'une vive émotion, M. Coueslant remercia les jeunes et aimables manifestants qui répondirent par d'enthousiastes bravos.

Merci, amis, de ce témoignage de sympathie que vous avez donné, en ce jour Victoire, au Journal du Lot qui, durant plus de 4 ans, de luttés et d'émotions poignantes, a toujours affirmé que le triomphe des Alliés était certain ! Merci à vous tous, braves enfants, qui avez, par vos accents joyeux, soulevé un enthousiasme superbe dans notre bonne ville de Cahors, libérée enfin, comme toutes les villes de France, du terrible cauchemar dont elle souffrait depuis 50 mois.

Vive la France !

DEUX ANNIVERSAIRES

Dans quelques jours, le 14 novembre, un anniversaire particulièrement émouvant sera célébré par les amis de la justice.

M. Ch. de Freycinet entrera dans sa 91^e année. L'ancien président du Conseil qui collabora aux deux guerres (1870-71 et 1914-1918) et qui, dans le demi-siècle d'intervalle, fut ministre des travaux publics, des affaires étrangères, de la guerre, avait mérité d'assister aux glorieuses journées d'à présent.

Et quelques jours après, M. Georges Clemenceau pourra saluer le 365^e matin de son gouvernement. L'année de pouvoir aura été bien remplie !

Médaille militaire

Nous sommes heureux d'annoncer que la médaille militaire a été conférée à notre compatriote, l'adjudant Sadoul Jean-Georges (active), à la compagnie de mitrailleuses du 35^e bataillon de tirailleurs sénégalais.

Voici la belle citation qui accompagne cette distinction :